

SYLLIT MAX®

L'INCONTOURNABLE CONTRE LA TAVELURE



F O N G I C I D E

**PROTECTION
COMPLÈTE
DE VOS
ARBRES
FRUITIERS**

- Fongicide préventif et curatif à mode d'action unique :
 - Action curative (jusqu'à 48 heures après le début de la pluie)
 - Résistance à la pluie (dès le séchage de la bouillie)
 - Respecte les auxiliaires

UPL France - Tour Voltaire - 2ème étage - 1 place des Degrés - 92800 PUTEAUX
Tél. : 01 46 35 92 00 - e-mail : contact.uplfrance@upl-ltd.com

En savoir plus sur :

www.upl-ltd.com/fr



SYLLIT MAX® - Protection complète de vos arbres fruitiers

Syllit Max® est un fongicide à base de dodine autorisé spécifiquement sur fruits à pépins et fruits à noyaux

• Mode d'action : de part sa structure, la dodine est capable de s'intégrer à la membrane cytoplasmique du champignon perturbant ainsi sa cohésion. Elle provoque ensuite un effondrement de la membrane et une déshydratation des cellules.

TAVELURE DU POMMIER ET DU POIRIER

SYLLIT MAX® ET LA TAVELURE

Syllit Max® a un effet préventif et curatif sur le champignon :

- 7 jours de préventivité (dépendant de la croissance foliaire) ; la contamination n'a pas lieu car la spore est détruite par le dépôt de fongicide
- Jusqu'à 48 heures de curativité (fonction de la température) par l'inhibition de la croissance du tube germinatif de la spore avant pénétration sous l'épiderme

Syllit Max agit sur les différentes formes du champignon (ascospores et conidies)

LE FONGICIDE EFFICACE DANS TOUTES LES CONDITIONS

- Syllit Max® est actif à basse température
- Syllit Max® peut être appliqué sur feuillage humide dans la mesure où le point de ruissellement n'est pas atteint

SYLLIT MAX® ET LE VÉGÉTAL

- Syllit Max® possède une grande capacité de

pénétration dans le tissu végétal, migrant rapidement de manière translaminaire

- Syllit Max® protège toutes les parties sensibles de l'arbre : sépales, feuilles, pétiole, pédoncule et fruits

CLOQUE DU PÊCHER

APPLIQUER SYLLIT MAX® POUR :

- Sécuriser votre protection cloque
- Assurer une couverture des débour-rements de toutes les variétés, avec ses 48h de curativité
- Alternier les familles chimiques

Recommandation

- Positionner Syllit Max® dès le gonflement des boutons floraux jusqu'à la chute des pétales

CYLINDROSPORIOSE DU CERISIER

APPLIQUER SYLLIT MAX® POUR :

- Sécuriser votre protection Cylindrosporiose
- Limiter les chutes précoces de feuilles pour favoriser les mises en réserves de vos arbres

Recommandation

Syllit Max® peut s'appliquer à 2 périodes :

- À partir de la chute des pétales, avant les pluies, jusqu'à 14 jours avant récolte
- Dès qu'il y a un risque de pluie après récolte

L'OEIL DE PAON DE L'OLIVIER

APPLIQUER SYLLIT MAX® POUR :

- Sécuriser votre protection contre le développement de l'oeil de paon de vos oliviers
- Une protection efficace des pousses, tout en maintenant le potentiel photosynthétique de l'arbre

Recommandation

Syllit Max® peut s'appliquer à 2 périodes :

- Après la taille, avant la floraison, comme préventif et curatif, sans provoquer la chute des feuilles atteintes.
- En fin d'été, selon les pluies, jusqu'à la récolte

USAGES ET DOSES

CULTURE	CIBLES	DOSES (L/HA)	DAR (J)	ZNT (M)	NB APPLI-CATIONS
Pommier Pommier, poirier, cognassier, nashi, pommette	Tavelure	1,25	60	20	2
Pêcher pêcher et nectarinier	Cloque	1,65	75	20	2
Cerisier	Anthraxnose et Gnomoniose	1,25	14	20	2
Olivier	Œil de paon et autres maladies fongiques	1,65	7	5	2

Délai de rentrée : 24H après la fin de l'application.



UPL France est titulaire de l'agrément phytosanitaire N°9200008 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Homologation : N° 2160756. Détenteur d'AMM : Arysta LifeScience - Composition : 544g/L de dodine - Formulation : Suspension concentrée (SC) - Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>

DANGER - H302 : Nocif en cas d'ingestion - H315 : Provoque une irritation cutanée - H318 : Provoque des lésions oculaires graves - H332 : Nocif par inhalation - H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme EUH208 : Contient de la 1,2-benzisothiazol-3-one. Peut produire une réaction allergique



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.